

RAPPORT  
ANNUEL

# ARBEVEL SHORT TERM CREDIT

Compartiment de la Sicav PLUVALCA



FINANCIÈRE  
ARBEVEL

DÉCEMBRE  
2023

## SOMMAIRE

<b>3</b>	<b>Informations générales</b>
4	Acteurs
5	Caractéristiques de la Sicav
<b>8</b>	<b>Rapport d'activité</b>
<b>15</b>	<b>Comptes annuels</b>
16	Bilan actif
17	Bilan passif
18	Hors bilan
19	Compte de résultat
<b>20</b>	<b>Annexes</b>
21	Règles et méthodes comptables
24	Évolution de l'actif net
25	Compléments d'information
<b>38</b>	<b>Inventaire</b>
<b>42</b>	<b>SFDR</b>



## **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

## ACTEURS

### **SOCIÉTÉ DE GESTION**

FINANCIÈRE ARBEVEL  
20, rue de la Baume  
75008 PARIS

### **DÉPOSITAIRE**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE S.A.  
29, boulevard Haussmann  
75009 PARIS

### **COMMISSAIRE AUX COMPTES**

MAZARS  
61, rue Henri Regnault,  
92075 Paris La Défense Cedex  
Représenté par Monsieur Jean-Luc MENDIELA

### **COMMERCIALISATEUR**

FINANCIÈRE ARBEVEL  
20, rue de la Baume  
75008 PARIS

## CARACTÉRISTIQUES DE LA SICAV

ARBEVEL SHORT TERM CREDIT - ACTION A

ISIN : FR001400L7X7

Cet OPCVM est un compartiment de la SICAV PLUVALCA gérée par Financière Arbevel - UCITS V

Nom de l'initiateur | Financière ARBEVEL  
Site internet | [www.arbevel.com](http://www.arbevel.com)  
Contact | Appelez le (01) 56 59 21 42 pour de plus amples informations  
Devise du produit | Euro (EUR)  
Date de production | 01/12/2023

Autorité compétente | L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Financière ARBEVEL en ce qui concerne ce document d'informations clés. Financière ARBEVEL est agréée en France sous le numéro GP 97-111 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (la "Société de Gestion").

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type | ARBEVEL SHORT TERM CREDIT - ACTION A est un compartiment de la SICAV PLUVALCA

Durée | L'OPC a été créée le 01/12/2023 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans. La catégorie d'action A a été créée le 01/12/2023.

Objectifs | Arbevel Short Term Credit a pour objectif de réaliser, sur sa durée de placement recommandée (supérieure à 2 ans) une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de l'indice composite constitué de 50% Bloomberg Euro Aggregate 1-3 ans + 50% Bloomberg Euro High Yield 1-3 ans BB.

Pour atteindre son objectif de gestion, l'équipe de gestion sélectionne principalement des obligations privées ou publiques émises en euro ayant à leur date d'acquisition une maturité inférieure ou égale à 36 mois. Les titres seront représentatifs des anticipations de l'équipe obligatoire de la Société de Gestion sur les marchés de crédit de qualité investissement et haut rendement (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) émis par des émetteurs privés ou publics des sociétés domiciliées dans des pays membres de l'OCDE. Le fonds pourra détenir des titres d'émetteurs privés ou publics dont le siège social est situé en dehors des pays membres de l'OCDE, y compris dans les pays émergents dans la limite de 20% de l'actif net.

La stratégie est dite « buy & maintain ». Elle permet dans une stratégie de portage des obligations de type « credit » d'aller, dans la majorité des cas, porter jusqu'à l'échéance l'obligation, tout en autorisant l'équipe de gestion de réagir dans l'intérêt des porteurs afin de maintenir l'objectif de rendement actuariel sur la base de l'analyse fondamentale réalisée. Des arbitrages seront donc autorisés en cours de vie. La société de gestion pourra procéder à des arbitrages dans l'intérêt des porteurs, en cas de nouvelles opportunités de marché ou de l'arrivée à échéance des titres détenus ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut à terme d'un des émetteurs en portefeuille. Le gérant s'attachera à sélectionner les émissions qui, d'après ses convictions, lui semblent être les plus attrayantes afin de maximiser le couple rendement/risque du portefeuille.

L'exposition maximale du Fonds au marchés titres de créances (OPC et dérivés), ne pourra dépasser 100% de l'actif net du Fonds, étant précisé que l'exposition maximale est la somme des expositions nettes à chacun des marchés (taux, monétaire) auxquels le fonds est exposé (somme des positions à l'achat et des positions en couverture).

Pour la réalisation de l'objectif de gestion, la stratégie s'appuiera principalement sur deux critères :

- Approche Top-down : l'approche Top Down repose avant tout sur une analyse macroéconomique des différents secteurs ou pays (membres de l'OCDE, sans contrainte de répartition géographique et hors OCDE dans la limite de 20%). Elle aboutit à la détermination de scénarios de marché définis à partir des anticipations de l'équipe de gestion. Cette analyse permet notamment de définir : (i) le degré d'exposition aux différents secteurs économiques au sein de la poche d'émetteurs privés et (ii) la répartition entre les différentes notations au sein de la catégorie investissement et haut rendement. L'équipe de gestion cherchera à constituer un portefeuille diversifié aussi bien en termes d'émetteurs que de secteurs.

- Approche Bottom-up : l'équipe de gestion s'appuiera sur la compétence de Financière ARBEVEL en termes de sélection de valeurs, et d'analyse des émetteurs pour sélectionner les titres les mieux positionnés et bénéficiant du meilleur couple rendement/risque d'après l'équipe de gestion du compartiment. En particulier, l'équipe de gestion analysera la santé financière de l'émetteur, sa taille, ses perspectives, son secteur et ses expositions géographiques. La compétence du management, la qualité des auditeurs et l'indépendance du conseil d'administration seront également étudiés.

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- Jusqu'à 100% en instruments de taux, du secteur public et privé, libellés en euro, d'émetteurs de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de toutes notations, dont : (i) jusqu'à 70% en instruments de taux spéculatifs ou une notation jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion, ou non notés et (ii) jusqu'à 20% en instruments de taux de pays émergents.
- La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre 0 et +3.
- La maturité moyenne pondérée du compartiment est strictement supérieure à 12 mois. L'exposition cible du compartiment aux titres présentant une maturité résiduelle supérieure à 24 mois est de 50%.
- Pas de risque de change : couverture systématique.
- Le cumul des expositions ne peut pas dépasser 100% de l'actif net.

Affectation des revenus | Capitalisation

Centralisation des ordres | Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour à 12 heures et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J).

Fréquence de valorisation | La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés et de fermeture de Bourse de Paris.

Investisseurs de détail visés | Tous souscripteurs

L'OPCVM n'est pas ouvert aux personnes présentant les caractéristiques d'US Person tel que défini dans le prospectus.

Dépôtairer | Société Générale S.A., agissant par l'intermédiaire de son département « Securities Services ».

Informations pratiques | Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont disponibles sur notre site internet [www.arbevel.com](http://www.arbevel.com) ou sur simple demande écrite, gratuitement, dans un délai d'une semaine, auprès de : FINANCIERE ARBEVEL - 20, rue de la Baume - 75008 PARIS.

Des informations complémentaires relatives notamment aux dernières valeurs liquidatives ou performances passées sont disponibles selon les mêmes modalités.

## Caractéristiques de la SICAV

ARBEVEL SHORT TERM CREDIT - ACTION B

ISIN : FR001400L7Y5

Cet OPCVM est un compartiment de la SICAV PLUVALCA gérée par Financière Arbevel - UCITS V

Nom de l'initiateur | Financière ARBEVEL  
Site internet | [www.arbevel.com](http://www.arbevel.com)  
Contact | Appelez le (01) 56 59 21 42 pour de plus amples informations  
Devise du produit | Euro (EUR)  
Date de production | 01/12/2023

Autorité compétente | L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Financière ARBEVEL en ce qui concerne ce document d'informations clés. Financière ARBEVEL est agréée en France sous le numéro GP 97-111 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (la "Société de Gestion").

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type | ARBEVEL SHORT TERM CREDIT - ACTION B est un compartiment de la SICAV PLUVALCA

Durée | L'OPC a été créée le 01/12/2023 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans. La catégorie d'action B a été créée le 01/12/2023.

Objectifs | Arbevel Short Term Credit a pour objectif de réaliser, sur sa durée de placement recommandée (supérieure à 2 ans) une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de l'indice composite constitué de 50% Bloomberg Euro Aggregate 1-3 ans + 50% Bloomberg Euro High Yield 1-3 ans BB.

Pour atteindre son objectif de gestion, l'équipe de gestion sélectionne principalement des obligations privées ou publiques émises en euro ayant à leur date d'acquisition une maturité inférieure ou égale à 36 mois. Les titres seront représentatifs des anticipations de l'équipe obligataire de la Société de Gestion sur les marchés de crédit de qualité investissement et haut rendement (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) émis par des émetteurs privés ou publics des sociétés domiciliées dans des pays membres de l'OCDE. Le fonds pourra détenir des titres d'émetteurs privés ou publics dont le siège social est situé en dehors des pays membres de l'OCDE, y compris dans les pays émergents dans la limite de 20% de l'actif net.

La stratégie est dite « buy & maintain ». Elle permet dans une stratégie de portage des obligations de type « credit » d'aller, dans la majorité des cas, porter jusqu'à l'échéance l'obligation, tout en autorisant l'équipe de gestion de réagir dans l'intérêt des porteurs, en cas de nouvelles opportunités de marché ou de l'arrivée à échéance des titres détenus ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut à terme d'un des émetteurs en portefeuille. Le gérant s'attachera à sélectionner les émissions qui, d'après ses convictions, lui semblent être les plus attrayantes afin de maximiser le couple rendement/risque du portefeuille.

L'exposition maximale du Fonds au marchés titres de créances (OPC et dérivés), ne pourra dépasser 100% de l'actif net du Fonds, étant précisé que l'exposition maximale est la somme des expositions nettes à chacun des marchés (taux, monétaire) auxquels le fonds est exposé (somme des positions à l'achat et des positions en couverture).

Pour la réalisation de l'objectif de gestion, la stratégie s'appuiera principalement sur deux critères :

- Approche Top-down : l'approche Top Down repose avant tout sur une analyse macroéconomique des différents secteurs ou pays (membres de l'OCDE, sans contrainte de répartition géographique et hors OCDE dans la limite de 20%). Elle aboutit à la détermination de scénarios de marché définis à partir des anticipations de l'équipe de gestion. Cette analyse permet notamment de définir : (i) le degré d'exposition aux différents secteurs économiques au sein de la poche d'émetteurs privés et (ii) la répartition entre les différentes notations au sein de la catégorie investissement et haut rendement. L'équipe de gestion cherchera à constituer un portefeuille diversifié aussi bien en termes d'émetteurs que de secteurs.

- Approche Bottom-up : l'équipe de gestion s'appuiera sur la compétence de Financière ARBEVEL en termes de sélection de valeurs, et d'analyse des émetteurs pour sélectionner les titres les mieux positionnés et bénéficiant du meilleur couple rendement/risque d'après l'équipe de gestion du compartiment. En particulier, l'équipe de gestion analysera la santé financière de l'émetteur, sa taille, ses perspectives, son secteur et ses expositions géographiques. La compétence du management, la qualité des auditeurs et l'indépendance du conseil d'administration seront également étudiés.

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- Jusqu'à 100% en instruments de taux, du secteur public et privé, libellés en euro, d'émetteurs de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de toutes notations, dont : (i) jusqu'à 70% en instruments de taux spéculatifs ou une notation jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion, ou non notés et (ii) jusqu'à 20% en instruments de taux de pays émergents.
- La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre 0 et +3.
- La maturité moyenne pondérée du compartiment est strictement supérieure à 12 mois. L'exposition cible du compartiment aux titres présentant une maturité résiduelle supérieure à 24 mois est de 50%.
- Pas de risque de change : couverture systématique.
- Le cumul des expositions ne peut pas dépasser 100% de l'actif net.

Affectation des revenus | Capitalisation

Centralisation des ordres | Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour à 12 heures et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J).

Fréquence de valorisation | La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés et de fermeture de Bourse de Paris.

Investisseurs de détail visés | Tous souscripteurs

L'OPCVM n'est pas ouvert aux personnes présentant les caractéristiques d'US Person tel que défini dans le prospectus.

Dépositaire | Société Générale S.A., agissant par l'intermédiaire de son département « Securities Services ».

Informations pratiques | Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont disponibles sur notre site internet [www.arbevel.com](http://www.arbevel.com) ou sur simple demande écrite, gratuitement, dans un délai d'une semaine, auprès de : FINANCIERE ARBEVEL - 20, rue de la Baume - 75008 PARIS.

Des informations complémentaires relatives notamment aux dernières valeurs liquidatives ou performances passées sont disponibles selon les mêmes modalités.

## Caractéristiques de la SICAV

ARBEVEL SHORT TERM CREDIT - ACTION I

ISIN : FR001400L7Z2

Cet OPCVM est un compartiment de la SICAV PLUVALCA gérée par Financière Arbevel - UCITS V

Nom de l'initiateur | Financière ARBEVEL  
Site internet | [www.arbevel.com](http://www.arbevel.com)  
Contact | Appelez le (01) 56 59 21 42 pour de plus amples informations  
Devise du produit | Euro (EUR)  
Date de production | 01/12/2023

Autorité compétente | L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Financière ARBEVEL en ce qui concerne ce document d'informations clés. Financière ARBEVEL est agréée en France sous le numéro GP 97-111 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (la "Société de Gestion").

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type | ARBEVEL SHORT TERM CREDIT - ACTION I est un compartiment de la SICAV PLUVALCA

Durée | L'OPC a été créée le 01/12/2023 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans. La catégorie d'action I a été créée le 01/12/2023.

Objectifs | Arbevel Short Term Credit a pour objectif de réaliser, sur sa durée de placement recommandée (supérieure à 2 ans) une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de l'indice composite constitué de 50% Bloomberg Euro Aggregate 1-3 ans + 50% Bloomberg Euro High Yield 1-3 ans BB.

Pour atteindre son objectif de gestion, l'équipe de gestion sélectionne principalement des obligations privées ou publiques émises en euro ayant à leur date d'acquisition une maturité inférieure ou égale à 36 mois. Les titres seront représentatifs des anticipations de l'équipe obligataire de la Société de Gestion sur les marchés de crédit de qualité investissement et haut rendement (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) émis par des émetteurs privés ou publics des sociétés domiciliées dans des pays membres de l'OCDE. Le fonds pourra détenir des titres d'émetteurs privés ou publics dont le siège social est situé en dehors des pays membres de l'OCDE, y compris dans les pays émergents dans la limite de 20% de l'actif net.

La stratégie est dite « buy & maintain ». Elle permet dans une stratégie de portage des obligations de type « credit » d'aller, dans la majorité des cas, porter jusqu'à l'échéance l'obligation, tout en autorisant l'équipe de gestion de réagir dans l'intérêt des porteurs afin de maintenir l'objectif de rendement actuariel sur la base de l'analyse fondamentale réalisée. Des arbitrages seront donc autorisés en cours de vie. La société de gestion pourra procéder à des arbitrages dans l'intérêt des porteurs, en cas de nouvelles opportunités de marché ou de l'arrivée à échéance des titres détenus ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut à terme d'un des émetteurs en portefeuille. Le gérant s'attachera à sélectionner les émissions qui, d'après ses convictions, lui semblent être les plus attrayantes afin de maximiser le couple rendement/risque du portefeuille.

L'exposition maximale du Fonds au marchés titres de créances (OPC et dérivés), ne pourra dépasser 100% de l'actif net du Fonds, étant précisé que l'exposition maximale est la somme des expositions nettes à chacun des marchés (taux, monétaire) auxquels le fonds est exposé (somme des positions à l'achat et des positions en couverture).

Pour la réalisation de l'objectif de gestion, la stratégie s'appuiera principalement sur deux critères :

- Approche Top-down : l'approche Top Down repose avant tout sur une analyse macroéconomique des différents secteurs ou pays (membres de l'OCDE, sans contrainte de répartition géographique et hors OCDE dans la limite de 20%). Elle aboutit à la détermination de scénarios de marché définis à partir des anticipations de l'équipe de gestion. Cette analyse permet notamment de définir : (i) le degré d'exposition aux différents secteurs économiques au sein de la poche d'émetteurs privés et (ii) la répartition entre les différentes notations au sein de la catégorie investissement et haut rendement. L'équipe de gestion cherchera à constituer un portefeuille diversifié aussi bien en termes d'émetteurs que de secteurs.

- Approche Bottom-up : l'équipe de gestion s'appuiera sur la compétence de Financière ARBEVEL en termes de sélection de valeurs, et d'analyse des émetteurs pour sélectionner les titres les mieux positionnés et bénéficiant du meilleur couple rendement/risque d'après l'équipe de gestion du compartiment. En particulier, l'équipe de gestion analysera la santé financière de l'émetteur, sa taille, ses perspectives, son secteur et ses expositions géographiques. La compétence du management, la qualité des auditeurs et l'indépendance du conseil d'administration seront également étudiés.

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- Jusqu'à 100% en instruments de taux, du secteur public et privé, libellés en euro, d'émetteurs de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de toutes notations, dont : (i) jusqu'à 70% en instruments de taux spéculatifs ou une notation jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion, ou non notés et (ii) jusqu'à 20% en instruments de taux de pays émergents.
- La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre 0 et +3.
- La maturité moyenne pondérée du compartiment est strictement supérieure à 12 mois. L'exposition cible du compartiment aux titres présentant une maturité résiduelle supérieure à 24 mois est de 50%.
- Pas de risque de change : couverture systématique.
- Le cumul des expositions ne peut pas dépasser 100% de l'actif net.

Affectation des revenus | Capitalisation

Centralisation des ordres | Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour à 12 heures et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J).

Fréquence de valorisation | La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés et de fermeture de Bourse de Paris.

Investisseurs de détail visés | Tous souscripteurs  
L'OPCVM n'est pas ouvert aux personnes présentant les caractéristiques d'US Person tel que défini dans le prospectus.

Dépositaire | Société Générale S.A., agissant par l'intermédiaire de son département « Securities Services ».

Informations pratiques | Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont disponibles sur notre site internet [www.arbevel.com](http://www.arbevel.com) ou sur simple demande écrite, gratuitement, dans un délai d'une semaine, auprès de : FINANCIERE ARBEVEL - 20, rue de la Baume - 75008 PARIS.

Des informations complémentaires relatives notamment aux dernières valeurs liquidatives ou performances passées sont disponibles selon les mêmes modalités.



**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ**



## BILAN

L'année 2023 a démarré de bon augure à la suite de signaux positifs sur le front de l'inflation et sur fond d'espoir d'une réouverture de la Chine. Cependant, les faillites et difficultés du secteur bancaire américain à la suite de la hausse des taux ont à nouveau alimenté les craintes de l'impact de la hausse des taux sur la capacité de financement des entreprises et en conséquence l'impact sur l'économie. Dans ce contexte, les petites et moyennes valeurs ont à nouveau repris le chemin de la sous-performance à partir de mars 2023. La reprise largement moins soutenue que les attentes de la Chine est venue s'ajouter aux nombreuses craintes sur le ralentissement économique, malgré une inflation qui tardait à refluer jusqu'à cet automne, limitant les espoirs d'un assouplissement possible des banques centrales. Ce contexte d'incertitudes a emmené le marché sur des points bas jusqu'à fin octobre avant de rebondir sur la fin d'année sur une anticipation des investisseurs de première baisse de taux en 2024.

## COMMENTAIRES 2023 du FCP Arbevel Short Term Credit

### 1 - EVOLUTION DE L'ACTIF

Au 29 Décembre 2023 l'actif net est de 36 051 133 €.

### 2 - EVOLUTION DES VALEURS LIQUIDATIVES

Valeur de la part A au 29 décembre 2023 : 1007.71 euros  
Valeur de la part B au 29 décembre 2023 : 1007.90 euros  
Valeur de la part I au 29 décembre 2023 : 1008.06 euros

Le taux de rendement sur la période de la part A est de : +0.77%  
Le taux de rendement sur la période de la part B est de : +0.79%  
Le taux de rendement sur la période de la part I est de : +0.81%

Le taux de rendement sur la période de l'indicateur de référence (50% Bloomberg Euro Aggregate 1-3 ans + 50% Bloomberg Euro High Yield 1-3 ans) est de : +1.28%

### 3 - EVOLUTION DU PORTEFEUILLE

## DECEMBRE

Les premiers investissements ont été déployés début décembre suite au lancement du fonds. L'année 2023 s'est terminée sur une note particulièrement positive, celle d'une détente des conditions financières dans un contexte de désinflation marquée. Le camp d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine a donc gagné, précipitant un peu plus les investisseurs à déployer les liquidités accumulées ces

derniers mois. Les salaires réels tant aux Etats-Unis qu'en Europe vont s'inscrire sur une pente ascendante, libérant du pouvoir d'achat aux ménages et favorisant ainsi une reprise de la consommation. Les entreprises ont voyagé léger en termes de stock, l'accent étant mis sur la préservation des liquidités, la visibilité sur le cycle monétaire ayant été faible une grande partie de l'année. En face, les tensions géopolitiques ne vont pas s'évaporer pour autant. La trajectoire à la désinflation pourrait donc être un peu heurtée à mesure que l'on s'approche des niveaux cibles des banques centrales. Si le pivot est proche (courant T2), il ne faut donc pas s'attendre à un grand mouvement d'assouplissement monétaire comme on a pu le connaître dans le passé. Les baisses de taux préventives sont donc à voir comme une relique du passé. Les banques centrales agiront donc plus en réaction. Les chefs d'entreprise l'ont bien compris et ont pris les mesures nécessaires afin de s'assurer le maximum de flexibilité financière. Dans ce contexte, la classe d'actif crédit a retrouvé toute sa place dans les allocations d'actifs et nous pensons que cette tendance devrait se poursuivre. Sur le mois de décembre, tant l'investissement grade que le haut rendement européens ont ainsi progressé de 2.75% portant les performances annuelles à respectivement 8 et 12%.

## 4 - PERSPECTIVES

Nous constatons que l'effet de la hausse des taux est en train de refroidir les économies comme souhaité par les banques centrales afin de calmer l'inflation. Cela engendre ainsi une plus grande prudence de la part du consommateur et des entreprises après une forte accélération post covid entraînant des révisions à la baisse des perspectives de croissance. Cependant, le reflux de l'inflation et le ralentissement semblent suffisants pour anticiper la fin de la hausse des taux et même des premières baisses de taux en 2024.

Une stabilisation de la macro, apportant une meilleure visibilité, écarterait le scénario d'une récession dure, suffisant pour nourrir le sentiment de marché.

Le reflux en cours de l'inflation et la stabilisation, voire le recul, des taux devraient permettre une stabilisation des multiples de valorisation (fin du derating)

Les multiples de valorisation en Europe sont en bas de range, et constituent un facteur de soutien pour 2024.

Malgré un ralentissement et des perspectives moins enthousiastes qu'il y a quelques mois, les bénéfices sont globalement résilients et les effets de base vont progressivement s'améliorer courant 2024.

### 1. La consommation est résiliente

- Le consommateur est moins sensible aux taux d'intérêt que dans le passé (83% des mortgages sont à taux fixe aux US).
- Le taux d'épargne est plus élevé, et est désormais correctement rémunéré, ce qui offre un complément de revenu.
- L'inflation se modère également en parallèle d'une hausse des salaires, ce qui offre un bol l'air au consommateur.
- On reste tout de même vigilants sur le contexte géopolitique compliqué qui pourrait être un frein au recul de l'inflation

### 2. Point d'inflexion sur le cycle de déstockage ?

- Le cycle de déstockage est très avancé, dans sa phase finale
- On commence à voir une amélioration sur certains segments
- La Chine est complètement au ralenti limitant ainsi le risque de déception

### 3. Coût de la dette des entreprises

- Les entreprises sont moins sensibles aux taux d'intérêt que dans le passé : les frais financiers sont à taux variable à hauteur de 20/30% (le travail de refinancement à taux fixe a été bien fait), et le cash au bilan est désormais rémunéré (comme pour le consommateur).
- Après une période de constitution de stocks de sécurité en raison des pénuries, les entreprises optimisent désormais leur BFR dans un contexte de ralentissement de la demande.
- Les sociétés cotées ont été disciplinées en termes de M&A sur les dernières années.
- La hausse des taux affecte néanmoins les projets d'investissement et d'avenir. Ralentissement de la demande/Attentisme.

Les années 2022 et 2023 sont le reflet 1/ du changement de paradigme côté taux entraînant une compression importante des multiples de valorisation et un désengagement des investisseurs des marchés actions notamment en Europe pour d'autres classes d'actifs (obligataires notamment) et 2/ d'une décélération de l'économie courant 2023 après des trimestres très favorables en sortie de covid tant en termes de volumes que de prix, impliquant des effets de base élevés et une révision des perspectives de croissance défavorable aux actions.

Nous entrons en 2024 en étant constructif sur le potentiel que représente le portage des fonds obligataires, qui plus est, dans un scénario de baisse des taux progressive courant 2024 permettant de surperformer le rendement actuariel.

En conclusion, nous n'anticipons pas un rebond en « V » de la macro mais une amélioration graduelle tout au long de 2024. Comme par le passé, la qualité des sociétés va rester un thème dominant pour nos fonds :

- ✓ Rendement du dividende et croissance du dividende
- ✓ Des bilans solides (faible ratio d'endettement)
- ✓ Des sociétés capables de répercuter la hausse des coûts (pricing power),
- ✓ Des sociétés à faibles coûts fixes, coûts variables élevés,
- ✓ Des valeurs positionnées dans des secteurs à fortes barrières à l'entrée et faible élasticité à la demande
- ✓ Des sociétés leader dans leur métier avec une couverture pays diversifiée
- ✓ Des sociétés avec un management de type entrepreneurial

Enfin, dans cet environnement instable, notre style de gestion, reste définitivement stratégique, avec une vision à long terme cherchant à déterminer le niveau de risque et favoriser la dispersion à chaque étape de la construction du portefeuille. Ainsi, notre approche « bond-picking » devrait continuer d'être profitable dans la durée pour nos porteurs de parts afin de surperformer nos indicateurs de références.

Dans un scénario de forte récession, la classe « Investment Grade » restera majoritairement le compartiment le plus favorable que le seul « high yield » qui pourrait souffrir davantage, qui plus est dans un scénario où la baisse des taux directeurs se ferait attendre (erreur de diagnostic des Banques Centrales comme par le passé). Il faut garder à l'esprit qu'après 7 ans de taux négatifs dans la zone euro, les actifs monétaires offrent des rendements attrayants (€STR à 3,89%) après 15 années en territoire négatif, liquides et sans risque et sont propices à attendre des jours meilleurs. Toutefois, ne négligeons pas la fenêtre de tir qui s'offre aux investisseurs sur le segment des obligations Corporate (IG et HY) à 5 ans avec des taux supérieurs à l'inflation.

## POLITIQUE ESG / ISR

Focalisée depuis sa fondation sur une perspective long terme d'investissement et sur une bonne connaissance des sociétés, Financière Arbevel construit depuis 2019 une politique

ISR portant sur plusieurs aspects : une politique d'exclusion, la prise en compte de l'ESG, une politique de vote et d'engagement, et travaille sur une politique climat.

Financière Arbevel est signataire des PRI depuis 2020 et de l'initiative Net Zero Asset Managers depuis 2023.

La politique d'exclusion recouvre des considérations éthiques, des exclusions sectorielles différenciées selon les compartiments et des exclusions géographiques basées sur la liste GAFI et ETNC (<https://arbevel.com/fr/demarche-isr/>).

La politique de vote est consultable sur le site internet de Financière Arbevel et permet de justifier les principes sous-jacents aux votes aux assemblées générales. La société de gestion vote sur toute société dont elle détient, au travers des fonds qu'elle gère, au moins 0.25% du capital.

La prise en compte des éléments extra-financiers des sociétés s'appuie sur les notations MSCI repondérées pour accorder plus de poids à la gouvernance (50%). Les gérants des compartiments classifiés article 8 SFDR non labellisés doivent suivre la note moyenne pondérée de leurs investissements, qui doit surperformer la moyenne de l'univers d'investissement. Les gérants des fonds labellisés suivent le cahier des charges du label, tel que détaillée dans le Code de Transparence (<https://arbevel.com/fr/demarche-isr/>).

L'analyse des notes ESG ou des résolutions en assemblée générale peuvent conduire les gérants à mener des actions d'engagement avec les sociétés. Ces actions sont résumées dans le Rapport de dialogue et d'engagement disponible sur le site internet.

Le suivi des Principes d'impact négatif (PAI) se fait à travers la base de données Trucost.

Des outils propriétaires permettent aux gérants de suivre les notes ESG, les données climat des sociétés et des compartiments. La politique climat s'articule autour de l'engagement pris auprès de l'initiative NZAM, qui sera publié d'ici avril 2024.

## INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES LIÉES AUX EXIGENCES DE FINANCE DURABLE (RÈGLEMENT DIT « TAXONOMIE » UE N° 2020/852)

Classification SFDR : 8  
Objectif environnemental : Aucun

Disclaimer : Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Conformément au règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR), l'ensemble des informations périodiques sur la prise en compte des caractéristiques environnementales et sociales est disponible au sein de l'annexe dédiée.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

## POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La société de gestion a établi une politique de rémunération des collaborateurs conformément aux dispositions réglementaires. Elle est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.arbevel.com](http://www.arbevel.com).

Au cours de l'exercice 2023, l'effectif en équivalent temps plein était de 46 personnes. Le total des rémunérations versées s'est élevé à 6.05M€ (hors charges sociales) dont la part fixe était de 84% et la part variable de 16%. En vertu du principe de proportionnalité, Financière Arbevel ne communique pas la répartition des rémunérations de façon plus détaillée.

## INFORMATIONS DIVERSES

Nous vous rappelons que les documents listés ci-dessous sont accessibles sur notre site internet :

<http://www.arbevel.com> :

- Politique de vote et d'engagement ;
- Rapport sur l'exercice des droits de vote ;
- Rapport d'engagement ;
- Politique de sélection des intermédiaires financiers ;
- Politique de gestion des conflits d'intérêts ;
- Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation ;
- Charte d'investissement responsable ;
- Code de transparence des fonds labellisés ISR ;
- Politique de prise en compte des incidences négatives et du risque de durabilité.
- Politique d'exclusion.

### Principaux mouvements dans le portefeuille

Titres	Mouvements ("Devises de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
UNION +	5 352 386,23	2 434 171,33
BTF 0% 21/02/2024	1 190 684,02	-
BTF 0% 28/02/2024	1 189 511,29	-
FRENCH 0% 06/03/2024	1 188 857,43	-
CONTOURGLOBALPOWER HOLDING 2.75% 01/01/2026	623 339,70	-
ARVAL SERVICE LEASE 4.125% 13/4/2026	621 031,59	-
WIENERBERGER AG 2.75% 04/06/2025	598 706,46	-
HOLDING D'INFRA 2.5% 24/03/2025	596 781,86	-
NOKIA OYJ 2% 11/03/2026	585 086,89	-
SECURITAS AB 1.25% 06/03/2025	584 927,89	-

## **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers (Règlement SFTR)**

Au cours de l'exercice, le compartiment n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

## **Techniques de gestion efficace de portefeuille**

Le compartiment n'a pas eu recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille au sens de l'article R214-15-1 du Code Monétaire et Financier.

*Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Ces performances sont données à titre indicatif et s'apprécient à l'issue de la durée de placement recommandée.*

*Pour l'attribution de performance : les calculs produits ne font pas l'objet d'un contrôle indépendant et sont fournis à titre purement indicatif.*



**COMPTES  
ANNUELS**

## BILAN ACTIF

	29.12.2023	-
	EUR	EUR
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	-	-
<b>DÉPÔTS</b>	-	-
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>34 761 677,85</b>	-
• <b>Actions et valeurs assimilées</b>		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	28 255 544,85	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>Titres de créances</b>		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	3 579 744,00	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>Organismes de placements collectifs</b>		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 926 389,00	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• <b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• <b>Contrats financiers</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• <b>Autres instruments financiers</b>		
<b>Créances</b>	<b>799 318,50</b>	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	799 318,50	-
<b>Comptes financiers</b>	<b>608 493,83</b>	-
Liquidités	608 493,83	-
<b>Autres actifs</b>	-	-
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>36 169 490,18</b>	-



## BILAN PASSIF

	29.12.2023 EUR	-
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		EUR
• Capital	36 435 598,44	-
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-378 042,54	-
• Résultat de l'exercice	-6 422,61	-
<b>Total des capitaux propres</b> (montant représentatif de l'actif net)	<b>36 051 133,29</b>	-
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
• <b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
• <b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• <b>Contrats financiers</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>DETTES</b>	<b>118 356,89</b>	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	118 356,89	-
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>36 169 490,18</b>	-

## HORS BILAN

	29.12.2023	-
	EUR	EUR
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

## COMPTE DE RÉSULTAT

	29.12.2023 EUR	-
<b>PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>		EUR
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	14 218,75	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>14 218,75</b>	-
<b>CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-	-
• Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>-</b>	-
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (I - II)</b>	<b>14 218,75</b>	-
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-20 050,29	-
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L.214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>-5 831,54</b>	-
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-591,07	-
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>RÉSULTAT (I - II + III - IV +/- V - VI) :</b>	<b>-6 422,61</b>	-



Comptes annuels  
**ANNEXES**

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.  
Cet exercice présente une durée exceptionnelle de 30 jours.

### ■ Comptabilisation des revenus

L'OPCVM comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

### ■ Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPCVM est effectuée frais exclus.

### ■ Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM sont évalués selon les principes suivants :

#### **Actions, obligations et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur aux environs de 14 heures, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

#### **Titres d'OPCVM et FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

#### **Parts d'organismes de titrisation :**

Évaluation au premier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

#### **Acquisitions temporaires de titres :**

Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle.

Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.

Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

Emprunts de titres : valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

#### **Cessions temporaires de titres :**

Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM à l'issue du contrat de prêt.

#### **Titres de créances négociables :**

Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.

Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés : à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.

La différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.

Exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

## Règles et méthodes comptables

Valeur de marché retenue :

### **BTF/BTAN :**

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

### **Autres TCN :**

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

### **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents.

Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : premier cours de bourse du jour ou cours de compensation veille

Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : dernier cours de bourse veille ou cours de compensation veille.

### **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

Options cotées sur des Places européennes : premier cours de bourse du jour ou cours de compensation veille.

Options cotées sur des Places nord-américaines : dernier cours de bourse veille ou cours de compensation veille.

### **Opérations d'échange (swaps) :**

Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois ne sont pas valorisés.

Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

### **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

(\* pour les OPCVM autorisés à réaliser les opérations visées)

## **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multiplié par le nombre de contrats et par le nominal.

Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## Règles et méthodes comptables

### Frais facturés au compartiment

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement perçue par le dépositaire.

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés au compartiment, se reporter au Document d'informations clés pour l'investisseur.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème		
		Action A	Action B	Action I
Frais de gestion financière	Actif net	0,90 % TTC maximum	0,65 % TTC maximum	0,45 % TTC maximum
Frais de fonctionnement et autres services (Dépositaire, Valorisateur, Suivi administratif, juridique et comptable, CAC, Enregistrement et référencement du fonds)	Actif net	0,05 à 0,20 % TTC maximum	0,05 à 0,20 % TTC maximum	0,05 à 0,20 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatifs	Non significatifs	Non significatifs
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	Néant	Néant
Commission de sur performance	Actif net	Néant	Néant	Néant

### Devise de comptabilité

La comptabilité du compartiment est effectuée en euro.

### Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

Changements intervenus : Néant.

Changements à intervenir : Néant.

### Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires

Changements intervenus : Néant.

Changements à intervenir : Néant.

### Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

### Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

### Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

	Actions A	Actions B	Actions I
Pour les revenus :	Capitalisation totale	Capitalisation totale	Capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values :	Capitalisation totale	Capitalisation totale	Capitalisation totale

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

	<b>29.12.2023</b>	-
	EUR	EUR
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	-	-
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	36 637 213,69	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-850 625,50	-
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 756,61	-
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-323 344,04	-
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-23,83	-
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	590 987,90	-
- Différence d'estimation exercice N	590 987,90	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-5 831,54	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>36 051 133,29</b>	-



## COMPLÉMENTS D'INFORMATION

### 1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

#### 1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	26 853 225,45	-
Obligations à taux variable	1 402 319,40	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

#### 1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	3 579 744,00	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

#### 1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

## Compléments d'information

### 1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
<b>Opérations de couverture</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
<b>Autres opérations</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

### 2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	26 853 225,45	-	1 402 319,40	-
Titres de créances	3 579 744,00	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	608 493,83
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

### 3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	28 255 544,85	-	-
Titres de créances	3 579 744,00	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	608 493,83	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

## Compléments d'information

### 4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
<b>Passif</b>				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

### 5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

<b>Créances</b>		<b>799 318,50</b>
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
-		799 318,50
-		-
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-
<b>Dettes</b>		<b>118 356,89</b>
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Achats règlements différés		98 306,60
Frais provisionnés		20 050,29
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-

## Compléments d'information

### 6. Capitaux propres

Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Nombre d'actions	Souscriptions		Rachats	
		Montant	Nombre d'actions	Montant	Montant
Action A / FR001400L7X7	8 123,354	8 127 948,11	29	29 210,54	
Action B / FR001400L7Y5	7 879,908	7 882 830,89	6	6 036,78	
Action I / FR001400L7Z2	20 612,562	20 626 434,69	814	815 378,18	
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant	
Action A / FR001400L7X7		-		-	
Action B / FR001400L7Y5		-		-	
Action I / FR001400L7Z2		-		-	
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant	
Action A / FR001400L7X7		-		-	
Action B / FR001400L7Y5		-		-	
Action I / FR001400L7Z2		-		-	
Commissions acquises à l'OPC par catégorie d'action :		Montant		Montant	
Action A / FR001400L7X7		-		-	
Action B / FR001400L7Y5		-		-	
Action I / FR001400L7Z2		-		-	

### 7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action A / FR001400L7X7	1,10
Action B / FR001400L7Y5	0,85
Action I / FR001400L7Z2	0,65
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie d'action :	
Action A / FR001400L7X7	-
Action B / FR001400L7Y5	-
Action I / FR001400L7Z2	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'OPC	-
- Ventilation par OPC "cible" :	
- OPC 1	-
- OPC 2	-
- OPC 3	-
- OPC 4	-

## Compléments d'information

### 8. Engagements reçus et donnés

8.1. Description des garanties reçues par l'OPC avec mention des garanties de capital.....	<b>Néant</b>
8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés.....	<b>Néant</b>

### 9. Autres informations

9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et OPC gérés par ces entités :

- OPC	-
- autres instruments financiers	-

## Compléments d'information

### 10. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

(En devise de comptabilité de l'OPC)

#### Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

## Compléments d'information

	29.12.2023	-
	EUR	EUR
<b>Affectation du résultat</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-6 422,61	-
<b>Total</b>	<b>-6 422,61</b>	-

	29.12.2023	-
	EUR	EUR
<b>Action A / FR001400L7X7</b>		
Devise		
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-3 348,05	-
<b>Total</b>	<b>-3 348,05</b>	-
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

	29.12.2023	-
	EUR	EUR
<b>Action B / FR001400L7Y5</b>		
Devise		
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1 741,99	-
<b>Total</b>	<b>-1 741,99</b>	-
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

## Compléments d'information

<b>Action I / FR001400L7Z2</b>	<b>29.12.2023</b>	-
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1 332,57	-
<b>Total</b>	<b>-1 332,57</b>	<b>-</b>
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>





## Compléments d'information

	29.12.2023	-
	EUR	EUR
<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-378 042,54	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-378 042,54</b>	<b>-</b>

	29.12.2023	-
	EUR	EUR
<b>Action A / FR001400L7X7</b>		
Devise		
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-85 552,43	-
<b>Total</b>	<b>-85 552,43</b>	<b>-</b>
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

	29.12.2023	-
	EUR	EUR
<b>Action B / FR001400L7Y5</b>		
Devise		
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-83 224,01	-
<b>Total</b>	<b>-83 224,01</b>	<b>-</b>
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

## Compléments d'information

<b>Action I / FR001400L7Z2</b>	<b>29.12.2023</b>	-
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-209 266,10	-
<b>Total</b>	<b>-209 266,10</b>	<b>-</b>
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

## Compléments d'information

## 12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la Sicav au cours des 5 derniers exercices

Devise OPC					
EUR	<b>29.12.2023</b>	-	-	-	-
Actif net	<b>36 051 133,29</b>	-	-	-	-

## Action A / FR001400L7X7

	<b>29.12.2023</b>	-	-	-	-
Nombre d'actions en circulation	<b>8 094,354</b>	-	-	-	-
Valeur liquidative	<b>1 007,71</b>	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux actionnaires (personne physique) <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup>	<b>-10,98</b>	-	-	-	-

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

## Action B / FR001400L7Y5

	<b>29.12.2023</b>	-	-	-	-
Nombre d'actions en circulation	<b>7 873,908</b>	-	-	-	-
Valeur liquidative	<b>1 007,9</b>	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux actionnaires (personne physique) <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup>	<b>-10,79</b>	-	-	-	-

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

## Compléments d'information

## Action I / FR001400L7Z2

	29.12.2023	-	-	-	-
Nombre d'actions en circulation	19 798,562	-	-	-	-
Valeur liquidative	1 008,06	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux actionnaires (personne physique) <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup>	-10,63	-	-	-	-

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

# INVENTAIRE

## 29.12.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<b>Valeurs mobilières</b>						
<b>Obligation</b>						
FR0013399029	ACCOR SA VAR 04/02/2026	PROPRE	500 000,00	495 379,45	EUR	1,37
XS2342910689	AFFLELOU SAS 4.25% 19/05/2026	PROPRE	300 000,00	301 344,67	EUR	0,84
XS2451372499	ALD SA 1.25% 02/03/2026	PROPRE	500 000,00	482 932,10	EUR	1,34
FR0013346814	ALTAREIT SCA 2.875% 02/07/2025	PROPRE	300 000,00	292 769,80	EUR	0,81
XS2189356996	ARDAGH PKG FIN HLDGS USA 2.125% 15/08/2026	PROPRE	400 000,00	358 530,89	EUR	0,99
FR001400F606	ARVAL SERVICE LEASE 4.125% 13/4/2026	PROPRE	600 000,00	625 213,97	EUR	1,73
FR0013416146	AUCHAN HOLDINGS SADIR 2.375% 25/04/2025	PROPRE	500 000,00	496 621,45	EUR	1,38
XS2112335752	BANIJAY GROUP SAS 6.5% 01/03/2026	PROPRE	300 000,00	306 367,67	EUR	0,85
XS2403031912	BURGER KING FRANCE SAS VAR 01/11/2026	PROPRE	300 000,00	306 348,60	EUR	0,85
XS2356316872	CECONOMY AG 1.75% 24/06/2026	PROPRE	300 000,00	264 359,72	EUR	0,73
XS1485608118	CITICON TREASURY BV 1.25% 08/09/2026	PROPRE	250 000,00	219 441,28	EUR	0,61
XS2274815369	CONTOURGLOBALPOWER HOLDING 2.75% 01/01/2026	PROPRE	650 000,00	632 487,19	EUR	1,75
XS2336345140	CT INVESTMNT GMBH 5.5% 15/04/2026	PROPRE	330 000,00	331 820,13	EUR	0,92
XS2265369657	DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3% 29/05/2026	PROPRE	500 000,00	496 385,49	EUR	1,38
XS1991114858	DOMETIC GROUP AB 3.0% 08/05/2026	PROPRE	500 000,00	502 936,15	EUR	1,40
XS2009152591	EASYJET PLC 0.875% 11/06/2025	PROPRE	450 000,00	435 021,90	EUR	1,21
XS2360381730	ELIOR PARTICIPAT 3.75% 15/07/2026	PROPRE	300 000,00	283 324,00	EUR	0,79
XS2229090589	ENCORE CAPITAL GROUP INC 4.875% 15/10/2025	PROPRE	450 000,00	454 905,38	EUR	1,26
XS2229875989	FORD MOTOR CREDIT CO LLC 3.25% 15/09/2025	PROPRE	500 000,00	498 806,89	EUR	1,38
XS2084497705	FRESENIUS MEDICAL CARE A 0.625% 30/11/2026	PROPRE	500 000,00	458 812,61	EUR	1,27
XS2559580548	FRESENIUS SE AD CO KGAA 4.25% 28/05/2026	PROPRE	300 000,00	314 491,75	EUR	0,87
XS2294854745	GOLDSTORY SAS 5.375% 01/03/2026	PROPRE	225 000,00	228 811,06	EUR	0,63
XS1812087598	GROUP ANTOLIN IRAUSA SA 3.375% 30/04/2026	PROPRE	300 000,00	267 390,38	EUR	0,74
XS2337064856	GRUENENTHAL GMBH 3.625% 15/11/2026	PROPRE	450 000,00	447 313,75	EUR	1,24

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS1111108673	HOLDING D'INFRA 2.5% 24/03/2025	PROPRE	600 000,00	599 059,87	EUR	1,66
XS1490159495	IHO VERWALTUNGS GMBH 3.75% 15/09/2026	PROPRE	450 000,00	447 031,50	EUR	1,24
FR0013331196	ILIAD SA 1.875% 25/04/2025	PROPRE	300 000,00	296 158,48	EUR	0,82
XS2009038113	INTERNATIONAL GAME TECH 3.5% 15/06/2026	PROPRE	500 000,00	498 355,56	EUR	1,38
XS2344474320	INTL DESIGN GROUP VAR 15/05/2026	PROPRE	300 000,00	299 894,28	EUR	0,83
XS2034925375	INTRUM AB 3.5% 15/07/2026	PROPRE	400 000,00	347 437,78	EUR	0,96
XS2013618421	ISS GLOBAL AS 0.875% 18/06/2026	PROPRE	600 000,00	565 894,79	EUR	1,57
XS2192431380	ITALGAS SPA 0.25% 24/06/2025	PROPRE	150 000,00	143 346,62	EUR	0,40
XS2010034077	KAPLA HOLDING SAS TF 3.375% 15/12/2026	PROPRE	300 000,00	291 372,75	EUR	0,81
XS2232027727	KION GROUP AG 1.625% 24/09/2025	PROPRE	400 000,00	384 860,92	EUR	1,07
XS1909057306	LOGICOR FINANCING SARL 2.25% 13/05/2025	PROPRE	400 000,00	393 247,74	EUR	1,09
XS1975699569	LOXAM SAS 2.875% 15/04/2026	PROPRE	150 000,00	145 889,71	EUR	0,40
XS2052290439	MATTERHORN TELECOM SA 3.125% 15/09/2026	PROPRE	500 000,00	489 828,89	EUR	1,36
FR0013320249	MERCIALYS SA 1.80% 27/02/2026	PROPRE	300 000,00	291 630,33	EUR	0,81
XS2332589972	NEXI SPA 1.625% 30/04/2026	PROPRE	450 000,00	429 013,44	EUR	1,19
XS2550063478	NIDDA HEALTHCARE HOLDING 7.5% 21/08/2026	PROPRE	430 000,00	449 324,92	EUR	1,25
XS2358383466	NOBIAN FINANCE B 3.625% 15/07/2026	PROPRE	400 000,00	392 504,72	EUR	1,09
XS1960685383	NOKIA OYJ 2% 11/03/2026	PROPRE	600 000,00	588 954,56	EUR	1,63
BE6329443962	ONTEX GROUP NV 3.5% 15/07/2026	PROPRE	300 000,00	294 951,95	EUR	0,82
FR0013414919	ORANO SA 3.375% 23/04/2026	PROPRE	500 000,00	507 911,64	EUR	1,41
XS2047619064	POSTNL NV 0.625% 23/09/2026	PROPRE	250 000,00	231 859,11	EUR	0,64
XS1969645255	PPF ARENA 1BV 3.125% 27/03/2026	PROPRE	450 000,00	453 114,43	EUR	1,26
XS2430287529	PROSUS NV 1.207% 19/01/2026	PROPRE	400 000,00	381 510,22	EUR	1,06
XS2115190295	Q PARK HOLDING BV VAR 01/03/2026	PROPRE	300 000,00	300 697,07	EUR	0,83
FR0013412707	RCI BANQUE SA 1.75% 10/04/2026	PROPRE	450 000,00	438 428,31	EUR	1,22
XS2107451069	RCS & RDS SA 05/02/2025	PROPRE	500 000,00	495 265,00	EUR	1,37
XS2199445193	REBECCA BIDCO GMBH 5.75% 15/07/2025	PROPRE	300 000,00	306 925,33	EUR	0,85
XS1711584430	SAIPEM FINANCE INTL BV 2.625% 07/01/2025	PROPRE	250 000,00	252 658,18	EUR	0,70

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS1961852750	SAPPI PAPER HOLDING GMBH 3.125% 15/04/2026	PROPRE	500 000,00	489 481,81	EUR	1,36
XS1788605936	SECURITAS AB 1.25% 06/03/2025	PROPRE	600 000,00	587 212,56	EUR	1,63
XS1796208632	SES SA 1.625% 22/03/2026	PROPRE	500 000,00	483 390,25	EUR	1,34
XS1813504666	SIGMA HOLDCO BV 5.75% 15/05/2026	PROPRE	250 000,00	226 594,44	EUR	0,63
XS1849518276	SMURFIT KAPPA ACQUISITIO 2.875% 15/01/2026	PROPRE	500 000,00	499 578,61	EUR	1,39
XS1555402145	SNAM SPA 1.25% 25/01/2025	PROPRE	400 000,00	394 422,14	EUR	1,09
XS1684385161	SOFTBANK GROUP CORP 3.125% 19/09/2025	PROPRE	400 000,00	391 292,22	EUR	1,09
XS2110768525	STENA INTERNATIONAL SA 3.75% 01/02/2025	PROPRE	450 000,00	454 435,50	EUR	1,26
XS2629062568	STORA ENSO OYJ 4% 01/06/2026	PROPRE	150 000,00	155 290,52	EUR	0,43
XS2067263850	SUMMER BC HOLDCO B SARL 5.75% 31/10/2026	PROPRE	300 000,00	290 752,08	EUR	0,81
XS2154325489	SYNGENTA FINANCE NV 3.375% 16/04/2026	PROPRE	400 000,00	407 683,51	EUR	1,13
FR0013144201	TDF INFRASTRUCTURE SAS 2.50% 07/04/2026	PROPRE	500 000,00	497 309,70	EUR	1,38
XS2244837162	TEREOS FIN GROUP 7.5% 30/10/2025	PROPRE	500 000,00	517 430,83	EUR	1,44
XS1813724603	TEVA PHARM FNC NL II 4.5% 01/03/2025	PROPRE	525 000,00	533 867,25	EUR	1,48
FR0013452893	TIKEHAU CAPITAL SCA 2.25% 14/10/2026	PROPRE	300 000,00	291 129,64	EUR	0,81
XS2111946930	UNITED GROUP BV 3.125% 15/02/2026	PROPRE	350 000,00	340 613,68	EUR	0,94
XS2352739184	VALLOUREC SA 8.5% 30/06/2026	PROPRE	300 000,00	307 236,67	EUR	0,85
XS2307567086	VICTORIA PLC 3.625% 26/08/2026	PROPRE	100 000,00	81 817,26	EUR	0,23
AT0000A2GLA0	WIENERBERGER AG 2.75% 04/06/2025	PROPRE	600 000,00	600 821,05	EUR	1,67
XS2010039381	ZF EUROPE FINANCE BV 2% 23/02/2026	PROPRE	500 000,00	486 240,75	EUR	1,35
<b>Total Obligation</b>				<b>28 255 544,85</b>		<b>78,38</b>
<b>O.P.C.V.M.</b>						
FR0000009987	UNION +	PROPRE	15,00	2 926 389,00	EUR	8,12
<b>Total O.P.C.V.M.</b>				<b>2 926 389,00</b>		<b>8,12</b>
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>31 181 933,85</b>		<b>86,49</b>
<b>Liquidités</b>						
<b>BANQUE OU ATTENTE</b>						
	Ach diff titres EUR	PROPRE	-98 306,60	-98 306,60	EUR	-0,27
	Banque EUR SGP	PROPRE	608 493,83	608 493,83	EUR	1,69



Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	Sous recev EUR SGP	PROPRE	799 318,50	799 318,50	EUR	2,22
<b>Total BANQUE OU ATTENTE</b>				<b>1 309 505,73</b>		<b>3,63</b>
<b>FRAIS DE GESTION</b>						
	PrComGestFin	PROPRE	-5 163,70	-5 163,70	EUR	-0,01
	PrComGestFin	PROPRE	-3 681,04	-3 681,04	EUR	-0,01
	PrComGestFin	PROPRE	-6 179,13	-6 179,13	EUR	-0,02
	PrRemu soc gest	PROPRE	-1 147,49	-1 147,49	EUR	-0,00
	PrRemu soc gest	PROPRE	-1 132,63	-1 132,63	EUR	-0,00
	PrRemu soc gest	PROPRE	-2 746,30	-2 746,30	EUR	-0,01
<b>Total FRAIS DE GESTION</b>				<b>-20 050,29</b>		<b>-0,06</b>
<b>Total Liquidites</b>				<b>1 289 455,44</b>		<b>3,58</b>
<b>Creances negociables</b>						
<b>Interets precomptes.</b>						
FR0127613505	BTF 0% 21/02/2024	PROPRE	1 200 000,00	1 194 072,00	EUR	3,31
FR0128070994	BTF 0% 28/02/2024	PROPRE	1 200 000,00	1 193 208,00	EUR	3,31
FR0127921304	FRENCH 0% 06/03/2024	PROPRE	1 200 000,00	1 192 464,00	EUR	3,31
<b>Total Interets precomptes.</b>				<b>3 579 744,00</b>		<b>9,93</b>
<b>Total Creances negociables</b>				<b>3 579 744,00</b>		<b>9,93</b>
<b>Total ARBEVEL SHORT TERM CREDIT</b>				<b>36 051 133,29</b>		<b>100,00</b>

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?	
<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<p>Par <b>investissement durable</b>, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.</p> <p>La <b>taxinomie de l'UE</b> est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'<b>activités économiques durables sur le plan environnemental</b>. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.</p>	<p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : %</p> <p><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : %</p>
	<p><input type="checkbox"/> Il promouvait des <b>caractéristiques environnementales et sociales (E/S)</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0,0% d'investissements durables</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif social</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b></p>



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

ARBEVEL SHORT TERM CREDIT promeut les caractéristiques environnementales et sociales grâce à la mise en place des démarches suivantes :

- Le respect de la politique des exclusions normatives et sectorielles disponible sur le site internet ([lien](#)).
- L'intégration des caractéristiques environnementales et sociales dans la gestion du fonds selon une approche en « amélioration de note ». L'équipe de gestion attribue une note extra-financière du produit (moyenne pondérée) au travers de son outil propriétaire ESGo 2.0 à partir des données fournies par MSCI sur les émetteurs constituant le portefeuille. Cette note est ensuite comparée à celle de l'univers d'investissement du produit.

ARBEVEL SHORT TERM CREDIT a respecté son engagement d'atteindre une note extra-financière supérieure à celle de son univers d'investissement.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

#### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Indicateur de durabilité	29/12/2023
Note moyenne extra-financière du portefeuille	5.67/10
Note moyenne extra-financière de l'univers d'investissement	5.41/10

Source : Outil propriétaire « ESGo 2.0 »  
Indicateurs de durabilité calculées à partir des données à chaque fin de trimestre de l'exercice 2023.

#### ● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

ARBEVEL SHORT TERM CREDIT a été créé le 01/12/2023.

#### ● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Non applicable.

#### ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Non applicable.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et aux sujets d'anti- corruption.



### Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Conformément aux informations présentes son annexe précontractuelle, ARBEVEL SHORT TERM CREDIT a pris en compte les 14 principaux PAI de tableau 1 de l'annexe 1 des RTS SFDR tel que ci-dessous :

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Incidences 2023	Incidences 2022
1. Émissions de GES de niveau 1	2246	N/A
1. Émissions de GES de niveau 2	357	N/A
1. Émissions de GES de niveau 3	2185	N/A
2. Empreinte carbone (t/€mCA) scope 1 2	74	N/A
2. Empreinte carbone (t/€mCA) scope 1 2 3	136	N/A
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (t/€m.inv) scope 1 2	28947	N/A
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (t/€m.inv) scope 1 2 3	130774	N/A
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	5.2%	N/A
5. Part de consommation d'énergie non renouvelable	98.3%	N/A
5. Part de production d'énergie non renouvelable	N/A	N/A
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique (GWh/€mCA)	93	N/A
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	N/A	N/A
8. Rejets dans l'eau (t/€m.inv)	220	N/A
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs (t/€m.inv)	26129	N/A
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.0%	N/A
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	19.5%	N/A
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	N/A	N/A
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	38.1%	N/A
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.0%	N/A

Moyenne des niveaux de chaque fin de trimestre de l'exercice 2023. Source : Trucost. Les taux de couverture ont progressé entre 2022 et 2023. L'écart de rémunération entre hommes et femmes n'est pas présenté du fait de l'incohérence entre la méthodologie de calcul utilisée par Trucost avec les recommandations de SFDR.

ARBEVEL SHORT TERM CREDIT a également pris en compte deux PAI additionnels des tableaux 2 et 3 de l'annexe 1 des RTS SFDR tel que ci-dessous :

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Incidences 2023	Incidences 2022
II.8. Exposition à des zones de stress hydrique élevé	72.5%	N/A
III.9. Absence de politique en matière de droits de l'homme	3.4%	N/A

Moyenne des niveaux de chaque fin de trimestre de l'exercice 2023. Source : Trucost. Les taux de couverture ont progressé entre 2022 et 2023.



**Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?**

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 2023.

Valeur	Secteur	Poids (%)	Pays
CONTOURGLOBALPOWER HOLDING 2.75% 01/01/2026	Services aux consommateurs	1,8	Luxembourg
ARVAL SERVICE LEASE 4.125% 13/4/2026	Services aux entreprises	1,8	France
WIENERBERGER AG 2.75% 04/06/2025	Matériaux de base	1,7	Autriche
HOLDING D'INFRA 2.5% 24/03/2025	Services aux entreprises	1,7	France
NOKIA OYJ 2% 11/03/2026	Télécoms	1,7	Finlande

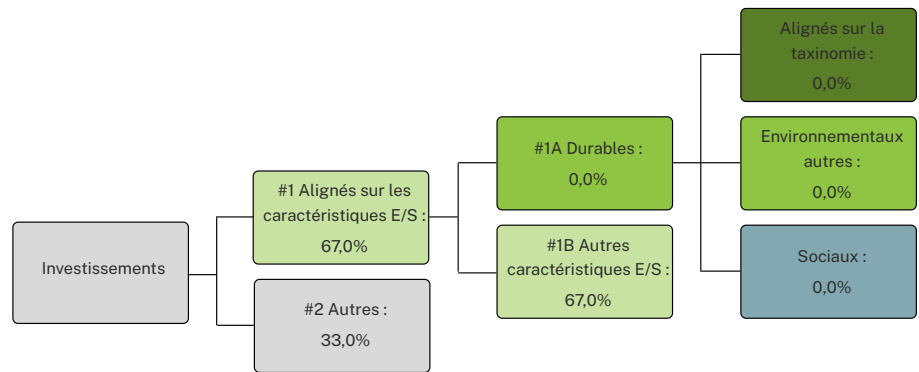
Principales positions du portefeuille au 29/12/2023.



**Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?**

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

**Quelle était l'allocation des actifs ?**



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.  
 La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Au 29 décembre 2023, ARBEVEL SHORT TERM CREDIT a :

- 67,0% du total actif du fonds qui est constitué d'investissements contribuant à la promotion des caractéristiques environnementales et sociales (#1 Aligné avec les caractéristiques E/S)
- 33,0% du total actif du fonds qui appartient à la poche #2 Autres.

Le Fonds a donc respecté l'allocation d'actifs prévue :

- Un minimum de 60,0% du total actif du fonds appartenant à la poche #1 Aligné avec les caractéristiques E/S.
- Un maximum de 40,0% des investissements appartenant à la poche #2 Autres.

**Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Les principaux secteurs économiques des investissements réalisés par ARBEVEL SHORT TERM CREDIT sont :

Secteur	Poids (%)
Services aux entreprises	12,2
Télécoms	9,7
Industrie	8,8
Santé	6,3
Médias	5,9

Données au 29/12/2023 hors liquidités. Source : Arbevel.



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**



**Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE\* ?**

Non applicable.



**Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable.



**Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable.



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Non applicable.



**Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?**

Non applicable.



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres » sont :

- les investissements qui n'ont pas fait l'objet d'une notation ESG ;
- les liquidités (détenues à titre accessoire pour répondre à l'objectif de gestion) ;
- les OPC monétaires ;
- les instruments dérivés.

Les instruments dérivés sont utilisés dans une logique d'exposition ou de couverture. Ces instruments font partie du processus d'investissement en raison de leur liquidité et de leur rapport coût/efficacité.

Il n'existe pas de garanties environnementales ou sociales minimales applicables à ces instruments. Cela étant, ils peuvent faire l'objet d'une appréciation ESG.



**Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

ARBEVEL SHORT TERM CREDIT a pris les mesures suivantes au cours de la période de référence :

- L'application de la politique d'exclusion normative et sectorielle de la Société de gestion et en particulier l'exclusion à partir de seuils prédéfinis des émetteurs privés liés aux énergies non-conventionnelles (ex. pétrole, gaz de schiste) ou au charbon (sauf producteurs d'énergie). Financière Arbevel dispose d'un processus opérationnel lui permettant de pouvoir gérer sa politique d'exclusion construite et revue annuellement avec les équipes Recherche, Gestion et Conformité applicable à l'ensemble des portefeuilles. Les listes d'exclusion sont mises à jour à l'occasion de cette revue afin d'identifier les éventuels émetteurs à exclure au sein des portefeuilles. Une méthodologie spécifique permettant la sortie des émetteurs en position nouvellement soumis à exclusion a été définie et implémentée afin que l'ensemble des portefeuilles reflète la philosophie globale de Financière Arbevel sur ces sujets.
- La notation extra-financière (« notation ESG ») des émetteurs se base sur une notation fournie par MSCI et intégrée à notre outil propriétaire ESGo 2.0 permettant notamment une repondération du pilier gouvernance à 50%. L'ensemble des équipes de gestion bénéficient ainsi de la méthodologie de notation ESG mise en œuvre par Financière Arbevel leur permettant de considérer les caractéristiques ESG de chacun des émetteurs.
- Cet outil sert également de base à des actions d'engagement sur des émetteurs ayant une note extra financière insuffisante. Un rapport sur le suivi des engagements passés et des nouvelles actions engagées sur l'exercice est publié annuellement sur le site internet ([lien](#)).
- Enfin, Financière Arbevel dispose également d'une procédure dédiée à la gestion des controverses tel que résumée dans sa politique de risque de durabilité et principales incidences négatives disponible sur le site internet ([lien](#)) et qui prévoit dans certains cas la cession immédiate du titre par tous les fonds gérés.



**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Aucun indice désigné comme indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par ARBEVEL SHORT TERM CREDIT.